



À l'ombre de l'excellence p. 4-5

La Métropole et la Région se serrent les coudes pour faire du campus du Madrillet un phare des sciences et de l'ingénierie, la Ville entend avoir voix au chapitre.

Clic Cléac p. 6

Une partie des élèves des écoles Wallon, Langevin et Pergaud ont découvert la musique électro-acoustique dans le cadre de la convention locale d'éducation artistique et culturelle.

Bienvenue chez vous p. 18-19

Théâtre militant, Le Rive Gauche poursuit son engagement en faveur de l'accès à la culture pour tous à travers un programme d'actions qui mettent en lumière les artistes et les habitants.

Un budget sous pression de l'État

Prises en étau entre les baisses de dotations et les contraintes de gestion mises en place par l'État, les communes peinent à exercer de plein droit leur autonomie. Certains élus craignent même qu'à moyen terme les lois du marché privé se substituent aux principes du pacte social local. **p. 10 à 13**

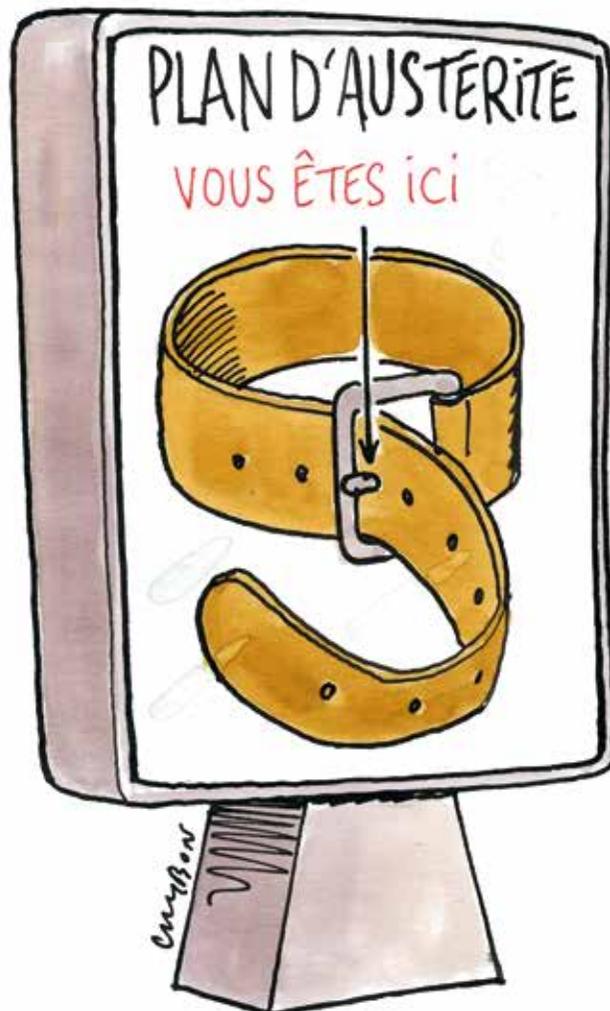




PHOTO: M.-H.L.

ANNÉES COLLÈGE

Coups de pouce

En ce début d'année 2018, le centre socioculturel Jean-Prévost met en place trois ateliers d'aide à la scolarité pour les collégiens stéphanois. Le premier, pour de l'aide aux devoirs ; le deuxième pour celles et ceux qui ont plus de difficultés en français et le troisième pour progresser en anglais. Les ateliers débuteront à partir du 31 janvier.

INFOS ET INSCRIPTIONS Atelier aide aux devoirs, tous les mercredis de 16 heures à 17 h 30 ; atelier cours de français, le jeudi de 17 h 30 à 19 heures ; atelier « do you speak english ? », le vendredi de 17 h 30 à 19 heures. Centre socioculturel Jean-Prévost, place Jean-Prévost. Tél. : 02 32 95 83 66.

CONSERVATOIRE

À la ville comme à la scène

Du 18 au 22 décembre, la salle Raymond-Devos de l'espace Georges-Déziré a servi d'écrin à la représentation d'un trimestre du travail des élèves de musique et de danse du conservatoire. « *Un moment artistique mais aussi pédagogique pour présenter la diversité de nos activités à celles et ceux qui ne les connaîtraient pas encore* », explique Lucie Brière, la directrice de l'établissement. Parents, résidents d'Ambroise-Croizat, enfants des Animalins, élèves des classes à horaires aménagés danse (Chad), tous les publics se sont croisés durant les cinq jours de représentation. Le prochain spectacle du conservatoire aura lieu sur la scène du Rive Gauche, jeudi 18 janvier à 19 heures.



PHOTO: J.L.



PHOTO: A.-C.C.

CONSEIL CITOYEN

Vie(s) de quartier

Les membres du conseil citoyen du Château blanc convient les habitants du quartier à participer à un débat qui se déroulera mardi 30 janvier au centre socioculturel Jean-Prévost. Au cours de cette rencontre, chacun aura la possibilité de poser des questions et d'exprimer des suggestions sur des thèmes aussi divers que l'accès à la santé, aux loisirs, la gestion des déchets et de la voirie, l'animation sociale et les échanges de savoirs sans oublier l'avenir des commerces de proximité. Le débat est ouvert avec les habitants pour faire vivre le quartier du Château blanc.

INFOS Conseil citoyen au centre socioculturel Jean-Prévost. Deux séances de deux heures sont organisées au choix des participants de 13 h 45 à 15 h 45 et de 18 à 20 heures. Entrée libre.



À MON AVIS

Améliorer encore la vie quotidienne

Malgré des contraintes déjà fortes imposées aux communes depuis des années avec notamment la baisse des dotations de l'Etat et le transfert de leurs compétences à la Métropole, de nouvelles inquiétudes se font jour.

Il en va ainsi avec la suppression d'emplois aidés ou celle de la taxe d'habitation sans indication du niveau de compensation mettant en cause la libre administration des communes.

Pour autant, rien n'empêchera, avec l'ensemble de l'équipe municipale de notre ville, de poursuivre le travail accompli depuis 2014 par mon prédécesseur et ami Hubert Wulfranc.

Ainsi, j'ai la volonté de réaliser en 2018 de beaux projets pour améliorer encore la vie quotidienne, le service public communal et l'accueil de toutes et tous dans nos équipements municipaux. L'achat de matériels pour nos écoles, nos crèches, nos bibliothèques et notre service voirie, la rénovation du gymnase Ampère ou le soutien à nos associations n'en sont que quelques exemples.

Je vous souhaite une très belle année 2018.

Joachim Moysse

Maire, conseiller régional



RECENSEMENT

Les bons comptes

Le recensement annuel de la population se déroulera du 18 janvier au 24 février. C'est un rendez-vous important et utile à tous puisque la participation de l'État au budget des communes dépend de la population officielle de chacune d'elles. De la même manière, le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin ou encore le nombre de pharmacies sont liés au résultat du recensement. Pour toutes ces raisons, il est important que chaque habitant collabore à cette action publique.

Six agents accrédités par la Ville seront en charge du recensement d'une partie de la population. Lakhdar Berrezkami, Jérémy Mahieu, Nathalie Mahieu, Pascal Tous Rius, Louisa Hamoudi et Élise Klosek se présenteront chez l'habitant munis d'une carte avec une photo attestant de leur accréditation. Pour la quatrième année consécutive, les Stéphanois auront la possibilité de remplir l'imprimé d'informations sur internet via le site www.le-recensement-et-moi.fr. Des codes d'accès leur seront fournis alors par les agents recenseurs. 4,8 millions de Français-e-s ont déjà opté pour cette solution en 2017 pour une économie de 30 tonnes de papier.

INFOS www.le-recensement-et-moi.fr



Directeur de la publication :

Jérôme Gosselin. **Directrice de**

l'information et de la communication :

Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.

Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page : Aurélie Mailly, Émilie Guérard.

Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappéz.

Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. **Illustrateur :**

Cambon - Iconovox. **Photographes :** Éric Bénard (E. B.), Jean-Pierre Sageot (J.-P. S.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.), Anne-Charlotte Compan (A.-C. C.), Marie-Hélène Labat (M.-H. L.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC

Les coulisses de l'info

Déjà peu connecté au reste de la commune malgré le « métro », le lycée Le Corbusier et le souhait de la Ville d'ouvrir son territoire aux étudiants, le campus du Madrillet a changé de nom en catimini... au risque de distendre un peu plus le lien qui unit ces différents acteurs.

CAMPUS

Grand campus : où sont les Stéphanois ?

La Métropole et la Région projettent de faire du campus du Madrillet un « phare » pour les sciences et l'ingénierie et changent son nom au passage... La Ville souhaite être pleinement associée.

« **V**u de Shanghai, "campus du Madrillet" ça ne parle pas », fait remarquer Philippe Eudeline, le président de la récente association « Campus sciences ingénierie Rouen Normandie » dont le nom pourrait devenir celui du campus stéphanois. Du moins, tel semble être le vœu de Frédéric Sanchez et d'Hervé Morin, les présidents respectifs de la Métropole Rouen Normandie et de la Région Normandie, les deux collectivités à l'initiative de ce projet de futur grand campus dédié aux sciences et à l'ingénieur.

Le regard des Shanghaïens – sans doute en raison du fameux classement de Shanghai qui dresse le palmarès des meilleures universités mondiales – semble donc d'ores et déjà pris en compte dans ce dossier. En revanche, celui des Stéphanois sera consulté plus tard. « Il faut que la population s'approprie son campus, qu'il ne soit pas qu'une excroissance sur leur territoire », plaide néanmoins Philippe Eudeline.

« 9 000 étudiants à moyen terme »

Qu'y a-t-il donc derrière ce nouveau nom, hormis peut-être une nouvelle manifestation d'un marketing territorial assumé par les collectivités qui l'ont sorti de leur chapeau ? À en croire leurs présidents, réunis le 21 décembre à l'Insa avec des acteurs du campus stéphanois, l'objectif de ce projet serait d'« attirer les chercheurs et les étudiants de très bon niveau » ainsi que les « start-up et les industriels » avec pour finalité clairement affichée de devenir « un champion européen ».

De 4 500, l'effectif actuel du campus stéphanois passerait ainsi, dès la rentrée 2019, à 7 000, puis, « à moyen terme », à 9 000 étudiants. Aux arrivées programmées du CFA Lanfry en 2018 et du Cesi en 2019 (*Le Stéphanois* n° 231), pourraient également s'ajouter celles de l'IUT et des classes prépa de l'Esigelec, avant d'être renforcées, également « à moyen terme », par les 3 800 étudiants de Néoma Business School de Mont-Saint-Aignan. L'objectif étant même, « à long terme,

des direz mêmes des institutions réunies le 21 décembre, que les campus de Mont-Saint-Aignan et d'Elbeuf les rejoignent ». Et tout cela sans que le campus actuel ne dispose de lieux de vie et de logements en nombre suffisant... toutes choses que l'association de Philippe Eudeline entend toutefois régler en un temps record.

Consultation complexe

Les premiers concernés par ces projets menés tambour battant, à savoir les étudiants, n'ont cependant pas encore été consultés. Valentin Ducept, vice-président étudiant de l'Université, ne s'en étonne pas. « Mais ce que je crains le plus, pointe ce dernier, c'est que le but recherché ici soit davantage la performance et l'élite que le bien-vivre étudiant. » Beau joueur, l'élu étudiant attend l'invitation... qui ne devrait pas tarder, assure pour sa part Anne Caldin, en charge du volet « consultation étudiante » pour le futur grand campus. « C'est très complexe





Le projet de grand campus prévoit la création d'une Maison des sciences et du numérique, d'une grande bibliothèque et d'un restaurant universitaires, d'espaces de « coworking étudiants-entrepreneurs-entreprises », d'incubateurs de start-up, d'un nouvel équipement sportif...

PHOTOS: J.-P.S.

de consulter les étudiants, assure-t-elle. Il y a une défiance de l'institution et puis, avec la mobilité internationale et la professionnalisation des études, les étudiants sont le nez dans leurs projets. On réfléchit à quelque chose qui soit équitable entre les établissements et

qui puisse toucher autant les élus étudiants, les associations et l'étudiant lambda. » Un événement « regroupant les cadres des différentes associations étudiantes du campus » est d'ores et déjà programmé pour la rentrée 2018. ■



◀ Outre l'arrivée attendue du CFA Lanfry et du Cesi, le campus du Madrillet pourrait également accueillir à terme une école du numérique Simplon et un cursus de l'université Paris-Dauphine.

UNE PREMIÈRE Saint-Étienne- du-Rouvray : capitale européenne des véhicules autonomes

« En devenant la première commune d'Europe à accueillir sur son territoire des véhicules autonomes circulant en circuit ouvert, Saint-Étienne-du-Rouvray et son campus sont clairement identifiés comme un territoire d'avenir, explique le maire Joachim Moyse. Mais au-delà de cette première européenne et de l'exploit technique, nous espérons que les Stéphanois retireront de cette expérimentation une réelle amélioration de leur mobilité. »

« C'est une aventure scientifique mais aussi sociale et urbaine », se félicite quant à lui Frédéric Sanchez, président de la Métropole Rouen Normandie. Dès le printemps, et pendant deux ans, quatre véhicules Renault Zoé électriques sans chauffeur seront mis à disposition du public à partir du terminus métro du Technopôle. Accessibles « à la demande » depuis dix-sept points d'arrêt grâce à une application smartphone, les véhicules circuleront sur trois boucles, pour un total de dix kilomètres. La première passera par les avenues de l'Université, des Canadiens, Maryse-Bastie, de Felling et de la Mare-aux-Daims. La deuxième desservira les avenues Galilée, Isaac-Newton et Nicolas-Copernic. La troisième, enfin, l'avenue de la Mare-aux-Daims, la rue des Coquelicots et les avenues Newton et Galilée. « Une première en Europe, ajoute le président de la Métropole, qui attire d'ores et déjà des délégations du monde entier, c'est un approfondissement de la vocation du campus. » Le campus stéphanois rejoint ainsi, après Pittsburgh, Phoenix (États-Unis) et Tonomy (Singapour), le club des sites ouverts ayant expérimenté des véhicules autonomes. La législation obligeant toutefois la présence d'un conducteur, un agent sera présent dans le véhicule. Issue d'un partenariat public-privé, cette première phase a nécessité un budget de 11 millions d'euros.



PHOTO: L.S.

◀ « Ça fait bizarre et ça fait plaisir en même temps », commente une élève de CE2 de l'école Henri-Wallon, après la découverte de l'installation sonore d'Hubert Michel, présentée au Rive Gauche entre le 19 et le 22 décembre.

CULTURE

Cléac : le déclic

Le musicien Hubert Michel a créé une installation sonore avec des élèves des écoles Wallon, Langevin et Pergaud. Une expérience artistique très concrète, réalisée grâce à la Cléac.

Cléac ? Les sigles officiels forment une forêt parfois aussi sonore que celle cultivée par le compositeur électro-acoustique Hubert Michel et les élèves stéphanois. Et cette Cléac-là n'est pas loin d'évoquer les bruits du quotidien si chers au musicien. Car c'est bien cette « Convention locale d'éducation artistique et culturelle » qui lui aura permis de partager une expérience électro-acoustique (« à la fois bizarre et pleine d'émotions », de l'aveu d'un jeune auditeur) avec des enfants de trois des neuf écoles élémentaires de la Ville.

Comme près de mille de leurs camarades qui ont ainsi bénéficié depuis 2014 d'une expérience artistique ou culturelle, les petits co-compositeurs d'Hubert Michel ont eux aussi très « concrètement » compris ce qu'était créer une œuvre. « On a adoré travailler avec Hubert Michel, témoigne Khadija Hany, enseignante de CM1 à l'école

Paul-Langevin. Les enfants ont appris à écouter et à se rencontrer. Ils ont eu un réel plaisir à créer des sons à partir des objets du quotidien pour transmettre des émotions. »

Danse, numérique et lecture...

Présentée au Rive Gauche à l'occasion du spectacle de Noël offert par la Ville, entre les 19 et 22 décembre, l'installation sonore d'Hubert Michel s'inscrivait dans la thématique des fantômes, dont le spectacle *Les Ombres blanches*, de la chorégraphe Nathalie Pernet, aura été l'une des déclinaisons de la Cléac 2017-2018. « Cette thématique est surtout une excuse pour travailler avec les enfants, pour les faire entendre et écouter les sons du quotidien comme leur apprendre à faire silence quand on enregistre. Il faut les faire passer par cette étape pour aborder la musique concrète », explique le compositeur. L'intervention d'Hubert Michel s'inscrit

dans l'axe « tout numérique » de la Cléac, lequel côtoie ou croise, selon les projets, ceux consacrés à la danse et à la prévention de l'illettrisme. Lancée en 2011, cette convention a pour objectif de permettre à chaque jeune Stéphanois de rencontrer une pratique artistique au moins une fois au cours de sa scolarité. Pour mener à bien l'axe « la ville qui danse », par exemple (cher à la Ville en raison du conventionnement danse du Rive Gauche), une danseuse professionnelle propose ainsi chaque année 95 heures d'intervention aux enfants, soit directement dans leur école, soit au conservatoire ou au Rive Gauche.

Une vingtaine d'enseignants sont en outre chaque année conviés à participer à trois heures de formation aux fondamentaux de la danse contemporaine... Le budget de la Cléac pour la seule année scolaire 2017-2018 est de 25 000 €. ■

2017 finit moins mal qu'annoncé

L'État et le Département ont débloqué 200 contrats aidés supplémentaires sur le contingent 2017 afin de tenter d'amortir les suppressions brutales de cet été. Trois mois de perdu...



PHOTO: E. B.

LE COURRIER EST TOMBÉ LE 18 DÉCEMBRE CHEZ PÔLE EMPLOI. Deux cents contrats aidés étaient débloqués *in extremis* avant la fin de l'année dans le cadre de la Convention annuelle d'objectif et de moyens (Caom) entre l'État et le Département de la Seine-Maritime. Des 1 200 contingentés pour 2017 (hors collèges et établissements sanitaires et sociaux), le territoire seinomarin se voit accorder une rallonge de 200 contrats afin de parer aux situations d'urgence dont souffraient des centaines de salariés. « Ces contrats sont destinés aux personnes qui avaient vu leur embauche bloquée ou dont le contrat n'avait pu être renouvelé après l'annonce du gouvernement », explique Karine Bazin, la déléguée de la préfète de Normandie.

RSA socle

De son côté, Pôle Emploi qui reste « prescripteur » de ces contrats indique néanmoins « que les premiers arrivés seront les premiers servis », signifiant ainsi que le nombre de contrats débloqués par la Caom ne serait peut-être pas suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins.

Dans un souci d'apaisement après le tollé provoqué par l'annonce brutale de cet été (*Le Stéphanois* n° 238, 240 et 241), la déléguée de la préfète et la sous-préfète à la politique de la ville, Houda Vernhet, se sont rendues en mairie vendredi 22 décembre où elles ont été reçues par le maire Joachim Moysse. « Lors de cette rencontre, j'ai indiqué à la sous-préfète mon souhait de fléchir les contrats aidés sur les villes comme Saint-Étienne-du-Rouvray », indique le maire. Les associations stéphanoises déstabilisées par les annonces de cet été ont été informées le jour même du déblocage de ces contrats aidés. Mais ces postes étant désormais réservés aux seuls bénéficiaires du RSA socle, parfois occupés par des problématiques sociales ou de santé qui les éloignent de l'emploi, reste à savoir si les associations auront les moyens humains d'accueillir ces salariés dans de bonnes conditions. ■

▲ Deux cents contrats aidés ont été débloqués en Seine-Maritime. « Les premiers arrivés seront les premiers servis », dit-on chez Pôle Emploi.

SÉCURITÉ

Derrière le rideau d'arbustes



Le conseil citoyen du Château blanc a été réuni pour la première fois en groupe de travail sur les aménagements de l'espace public en octobre 2016. Il avait pointé un sentiment d'insécurité aux abords du collège Robespierre, le long du chemin qui relie le quartier Jean-Macé au périphérique Henri-Wallon. Un sentiment partagé en particulier par les mères de famille et les personnes âgées qui préfèrent encore parfois éviter ce secteur en contournant le parc Gracchus-Babeuf. Sur la base d'un diagnostic partagé, des préconisations ont été faites pour améliorer les conditions de vie dans l'espace public. Dans ce cadre, la première réponse apportée par la Ville en décembre 2017 s'adresse en priorité aux jeunes enfants et prend la forme d'une haie d'arbustes plantée le long de la grille de l'école maternelle Robespierre. « Nous souhaitons ainsi remettre de la bienveillance dans les espaces de vie du quotidien des enfants », explique le maire Joachim Moysse. Dans le même temps, la végétalisation de cette zone contribue à l'amélioration du cadre de vie de tous les habitants. »

TENNIS DE TABLE

Ascenseurs pour la victoire



PHOTO: J.-P. S.

L'association stéphanaise de tennis de table (ASTT) entame l'année 2018 dans les meilleures dispositions. Vendredi 22 décembre, le gymnase Joliot-Curie a résonné des échos de la victoire alors que l'équipe masculine stéphanaise constituée de Mehdy Latroche, Arthur Gandais, Weiho Zou et Fabrice Campbell s'est imposée contre Oissel avec un score sans appel de 15 à 3. Prenant la balle au bond, l'équipe accède à l'échelon Départementale 1 avec la perspective dès le mois de février d'élargir le champ de ses adversaires et le niveau des confrontations notamment contre Grand-Quevilly et Petit-Quevilly mais aussi Rouen et Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Ce très bon résultat s'accorde avec une forte dynamique du club qui mise raisonnablement sur d'autres ascensions à venir. « *Nous avons une équipe en Départementale 3 qui devrait passer en Départementale 2 et encore deux équipes en Départementale 4 qui ont de bonnes chances d'accéder au niveau supérieur* », explique Christian Coté, président de l'ASTT. Dans le même temps, motivés et ambitieux, les vainqueurs de la rencontre contre l'Entente tennis de table d'Oissel visent d'ores et déjà les premières places de D1 en mai-juin pour grimper en Régionale 4 en fin de saison.



Avant la réhabilitation des vestiaires, une entreprise de nettoyage a fait disparaître les traces des deux incendies.

SPORT

Retour aux vestiaires

L'Association sportive Madrillet Château blanc aborde la rentrée 2018 avec la perspective de retrouver l'usage de ses vestiaires, inaccessibles depuis le 19 octobre 2017 suite à deux incendies.

LE COUP AVAIT ÉTÉ RUDE POUR L'ASSOCIATION SPORTIVE MADRILLET CHÂTEAU BLANC à la rentrée 2017 alors qu'elle était confrontée en très peu de temps à deux incendies. Le premier feu, d'origine accidentelle, ravageait le 19 octobre 2017 le local laverie tandis que le second, d'origine criminelle, détruisait intégralement un local vestiaire dans la nuit du 21 octobre.

Autant dire que la fête avait été un peu gâchée alors que le club s'apprêtait à inaugurer son nouveau terrain synthétique. « *C'était un moment difficile pour la vie du club. Ça a déstabilisé tout le monde, les éducateurs et les jeunes. Il a fallu trouver des solutions pour mettre les petits à l'abri le matin quand il pleuvait ou qu'il faisait trop froid, gérer l'accueil des équipes extérieures alors qu'on faisait le maximum pour maintenir notre calendrier de matches. Et puis il a fallu aussi se débrouiller pour les lessives et le rangement du matériel*, explique Karim Bezzekhami,

éducateur sportif à l'ASMCB. *On avait vraiment hâte de pouvoir retrouver un rythme de fonctionnement normal.* »

La première phase d'intervention a bel et bien débuté le 29 décembre 2017 afin de remettre le site en sécurité, une priorité avant tout autre intervention. Une entreprise de nettoyage s'est chargée notamment de faire disparaître les traces des deux sinistres qui avaient impacté non seulement le local laverie et un local vestiaire mais aussi le couloir qui dessert l'ensemble du bâtiment.

Le grand nettoyage

Cette première étape, achevée dès le début janvier, aura permis de lancer la phase de rénovation proprement dite qui comprend des travaux de peinture, une remise en place de l'électricité et une reprise des menuiseries intérieures et extérieures. Le local devrait être à nouveau à disposition des joueurs pour la fin janvier. Une manière idéale de rechausser les crampons et d'aborder l'année 2018 sous les meilleures auspices. ■



◀ Le peintre Jean-Pierre Schneider dans son atelier. « D'abord, il faut choisir le format de la toile, ensuite, il faut renoncer à ce qu'on ne pourra pas dire, choisir les couleurs et le tableau monte. Tout ce qui a été abandonné, vous pouvez le garder en mémoire et le faire resurgir plus tard. C'est la dimension du temps, d'où la date dans mes tableaux. »

EXPOSITION

Portraits du réel par le dedans

Le peintre Jean-Pierre Schneider expose à l'invitation de l'Union des arts plastiques (UAP). Une œuvre qui explore l'espace intérieur, loin des rêves, peau à peau avec le réel.

« **L** part du réel pour aller vers un espace intérieur », pointe François Féret, co-président de l'UAP à l'origine de l'invitation de Jean-Pierre Schneider sur les cimaises stéphanoises. Que ce soit lorsque le peintre évoque les formes épurées de l'art roman ou celles d'une reine de Judée figée dans sa majesté – ou lorsqu'il troue la toile de « veduta » (« vues », en italien), ouvrant leurs perspectives lumineuses sur le dedans – cet espace intérieur, donc, Jean-Pierre Schneider semble vouloir y revenir, encore et encore, mais chaque fois enrichi d'un fragment de figure, d'un profil perdu, d'une modeste jatte en terre. À la fois mêmes et autres.

Mais ces « figures », ces « sujets », sur la toile comme autant de persistances rétinienne, n'ont que faire de ceux qui, il n'y a pas si longtemps, opposaient encore peintures abstraites et figuratives. « Je suis revenu au

sujet mais avec l'expérience de l'abstraction », explique sereinement le peintre.

« Une palpitation en dessous de la surface »

Car chez Schneider, la figure et la forme n'ont aucune raison de se quereller. Parce que l'enjeu est ailleurs. Il est tout entier dans cette énigme dépeinte par Nicolas de Staël en 1949 : « L'espace pictural est un mur, mais tous les oiseaux du monde y volent librement. À toutes profondeurs. » Une énigme qui fait, de la toile, l'espace-plan d'une paradoxale immensité, de celle, confie le peintre, « où règne le silence de ces bonheurs toujours teintés d'un drame possible ».

Jean-Pierre Schneider dit également « peindre à la fresque », faisant référence à la technique de peinture murale que les Italiens appellent « affresco ». « Je peins sur les couleurs encore fraîches, ce qui me permet ensuite de gratter et de retrouver la vibration

des couleurs du dessous, les couleurs sont encore vives, vivantes, c'est comme une peau avec une palpitation en dessous de la surface. » Car le temps qui passe n'est jamais bien loin chez Schneider. Il est même écrit sur les toiles. « J'essaie de peindre le réel, le présent. On peut revivre les choses ou faire des projets mais le plus compliqué c'est d'être au présent. Un tableau, c'est un morceau de réel, vu d'un certain endroit, à un temps donné. » Et qu'on ne s'y trompe pas : depuis l'espace intérieur où ne cesse d'aller Jean-Pierre Schneider, ce dernier ne donne pas à voir des rêves mais bien « une réalité suggérée, insiste-t-il. J'y grave le mot de ce que je peins ou une phrase, cet apport de mots permet de signifier doublement la réalité ». ■

INFOS Jean-Pierre Schneider au Rive Gauche et au centre socioculturel Jean-Prévoist, du 11 janvier au 21 février. Vernissage samedi 13 janvier à 17 heures au Rive Gauche, puis au centre socioculturel Jean-Prévoist.

Les coulisses de l'info

Leurs budgets grevés par des baisses de dotations et contraints par des modes de gestion imposés par le gouvernement, les maires n'auront bientôt plus les moyens de mettre en œuvre les programmes sur la base desquels ils ont été élus. La mise sous tutelle des communes par l'État est-elle une première étape avant de les livrer aux entreprises privées ?



Un budget... malgré tout

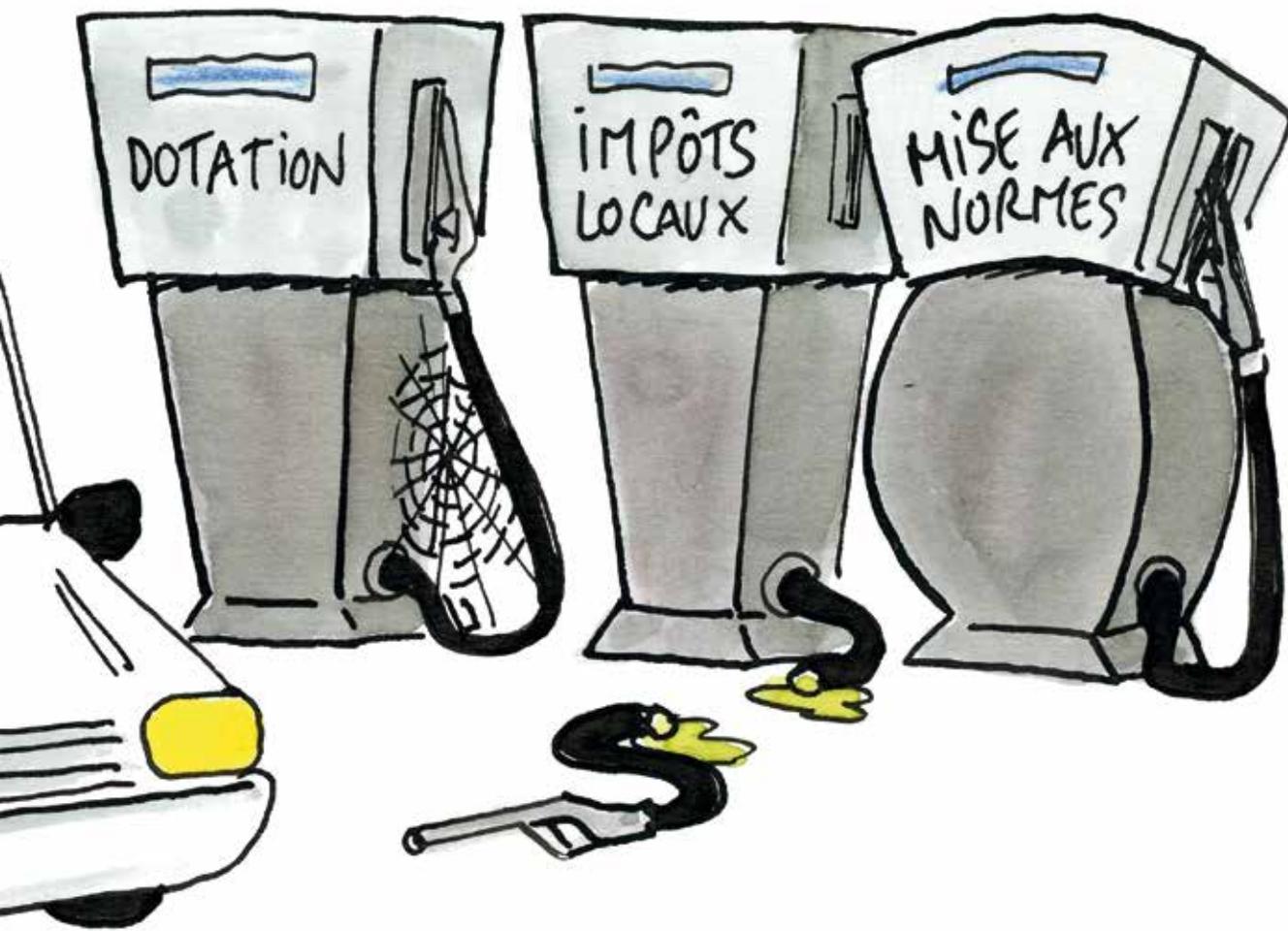
Le budget 2018 de la Ville a été voté le 14 décembre 2017. Malgré les fortes restrictions imposées par l'État sur le fonctionnement et les investissements des communes, la Ville entend préserver la qualité du service public local.

« **L**e moins mauvais des budgets possibles », c'est en ces termes que le maire Joachim Moyse a qualifié le budget municipal primitif 2018. Derrière cette qualification, il y a une part non dissimulée d'amertume et d'inquiétude tandis que le projet de loi de finances 2018 a été ratifié par le chef de l'État le 30 décembre 2017. Ce texte, qui reprend les mesures phares du programme présidentiel d'Emmanuel Macron, prévoit notamment l'évaluation des prélèvements opérés sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales, la suppression progressive de la taxe d'habitation ou encore la fixation de la dotation globale de fonctionnement.

Autant de ressources qui contribuent au bon fonctionnement des communes françaises dont le champ d'action a déjà été réduit en 2015 et 2016 par des transferts de compétences aux métropoles en particulier pour l'entretien des voiries et la maîtrise des plans locaux d'urbanisme.

Les moyens d'agir

L'État persiste néanmoins à vider les communes de leur substance, à les placer sous sa dépendance et à réduire leur autonomie fiscale. Il est même prêt à donner plusieurs tours de vis supplémentaires au risque de fragiliser encore davantage le service public : 13 milliards d'euros d'économie demandés aux collectivités sur le quinquen-



nat, un objectif d'évolution des dépenses de fonctionnement de 1,2 % pour les collectivités territoriales, sans oublier la diminution des contrats aidés dans les associations (lire aussi p. 7) qui servent souvent de relais aux actions municipales dans le champ de la solidarité et du vivre-ensemble.

Malgré ce contexte, le premier édile stéphanois ne baisse pas les bras. « *Il y a des raisons d'être optimiste dans la mesure où les communes conservent encore les moyens pour agir dans l'intérêt de la population. C'est vrai que la baisse de la dotation globale de fonctionnement sur les cinq dernières années représente une perte cumulée de 2,8 M € pour la Ville mais notre budget s'élève tout de même à 53,3 M € de dépenses possibles à réaliser pour améliorer la vie des Stéphanois. Un travail sérieux a été fait qui permet d'atteindre nos objectifs sans procéder à une augmentation du taux d'imposition* », explique Joachim Moyse.

Un budget en responsabilité

La Ville s'engage donc pour l'avenir et fait face à ses responsabilités tandis que l'État impose des normes et des réformes aux communes sans les accompagner financièrement.

En 2018, la Ville poursuivra bien les travaux d'accessibilité et de rénovation thermique dans les bâtiments stéphanois. Elle continuera d'investir dans les équipements dédiés aux écoles élémentaires afin de mettre en œuvre le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire décrété à la hâte par le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer. Plus globalement, Joachim Moyse entend s'inscrire « *dans la continuité du mandat précédent et maintenir le cap des engagements : par exemple, l'équipement de la bibliothèque Louis-Aragon, la rénovation totale du gymnase Ampère, la requalification du marché du Madrillet ou encore les travaux de sécurisation et d'éclairage des cours d'école* ».

Garantir le pacte social local

Autant d'objectifs qui passent par le filtre d'un principe de réalité et des mesures qui prévoient notamment de limiter la progression des dépenses de personnel à 1 % par an sur trois ans. « *Néanmoins, il est important de maintenir des effectifs en nombre suffisant pour apporter la réponse la plus satisfaisante aux besoins des habitants, insiste Joachim Moyse. Face à des situations difficiles où les*

gens ont besoin de retrouver de la solidarité entre eux, il est nécessaire de privilégier la présence d'êtres humains à leur côté pour entretenir et développer le pacte social local. »

Un arbitrage qui se veut « militant » tandis que l'autonomie fiscale des collectivités locales est remise en cause par les décisions de l'exécutif et que certaines communes ont fait le choix, parfois contraintes et forcées, de déléguer une partie de leurs activités à des entreprises privées. Joachim Moyse de son côté refuse d'envisager un tel scénario. « *Maintenir la régie directe, notamment pour des équipements comme la piscine municipale, c'est d'une part la faculté de maîtriser nos choix politiques en faveur d'une tarification solidaire et, d'autre part, c'est un mode d'intervention avec des agents municipaux qui connaissent bien le territoire et qui ont un lien privilégié avec les habitants. Enfin, une commune ne se gère pas comme une entreprise qui ambitionne de dégager des profits sur le dos des habitants. Je veux défendre un rapport plus équitable entre la Ville qui propose des services et des activités et l'usager qui doit pouvoir bénéficier tout au long de sa vie des offres et de la stabilité d'un service public à la mesure de ses besoins.* » ■

Matraquage en règle (budgétaire)

Tandis que diminuent les ressources propres des collectivités locales, l'État réduit encore leur autonomie en assujettissant la stabilité de ses dotations à une baisse de leurs dépenses.



La méthode est maintenant bien rodée. Dans un premier temps le gouvernement brandit la massue pour finir par rassurer en ne sortant que la matraque... En l'occurrence, dans cette première loi de finances du quinquennat Macron, la massue était celle d'un système de bonus-malus pour les collectivités : celles qui réduisaient leurs dépenses voyaient leurs dotations stabilisées, quand celles qui les maintenaient se voyaient mises à l'amende, voire placées sous la tutelle de la Chambre régionale des comptes (article L. 1612-10 du Code général des collectivités territoriales).

Calquée sur le pacte de stabilité interne mis en place en Italie en 2010, la massue bonus-malus a finalement été rangée dans les tiroirs élyséens. Il est vrai que ses effets sur les comptes publics italiens, de l'aveu même de sénateurs de droite qui plaident pour l'importation du modèle transalpin dans l'Hexagone (rapport du

Sénat n° 678), se sont traduits par une chute de 40 % des investissements des collectivités locales et par une réduction de leurs recettes de 17,5 Md € en quatre ans. Mais loin de tirer les conséquences du fiasco italien (lire interview ci-contre), le gouvernement entend maintenant rassurer en remplaçant la massue bonus-malus par la matraque d'une « approche contractuelle ».

L'instrument est certes davantage profilé mais le coup qu'il porte aux finances locales n'en reste pas moins redoutable. « Le gouvernement a fait le choix d'un nouveau mode de relation avec les collectivités territoriales, fondé sur une approche contractuelle, indique la loi votée et validée par le Conseil constitutionnel le 28 décembre. Il est ainsi assumé de demander un effort aux collectivités territoriales en contrepartie de la stabilité

de leurs dotations [...]. »

Les collectivités locales seraient-elles des cancre qu'il faille à tout prix vouloir leur lier les mains ? Elles ne seraient pourtant pas de si mauvaises élèves.

Elles constitueraient même la « tête de classe », celle qui redresse les comptes publics, à en croire l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale, dans son rapport annuel 2017 : « Le déficit public notifié diminue pour la 7^e année consécutive [...].

Cette évolution est en grande partie due aux administrations publiques locales, qui enregistrent pour la première fois depuis 2003 une capacité de financement (+3 Md€, après un besoin de financement de 0,1 Md€ en 2015), en raison principalement de la baisse de leurs dépenses. »

Les raisons de ce matraquage des finances locales sont donc à chercher ailleurs. « Ici,

Réduire la dépense publique...



l'objectif n'est pas d'avoir des finances locales équilibrées mais de réduire la dépense publique », résumait Matthieu Plane, directeur adjoint du département analyse et prévisions de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OCFE) dans une interview de novembre 2017 donnée au mensuel *L'Élu d'aujourd'hui*.

« Diminuer la dépense publique, prévient quant à lui le maire Joachim Moysse, c'est maintenir et approfondir des inégalités sociales en plus de la capacité donnée au secteur marchand d'occuper des espaces du secteur public, avec moins d'équité à la clé. Même l'OCDE et le FMI ont fini par admettre que ces politiques d'austérité contribuaient au chômage. Y compris au sein du système économique libéral, on devrait remettre de la dépense publique car, derrière, c'est de l'emploi,

sans parler de l'impact sur l'environnement. Le dogme du désendettement et de la croissance rapides est en contradiction avec la COP 21, il empêche d'investir à long terme pour les générations à venir. On est sur un mode de développement à rebours d'une orientation respectueuse de l'homme et de l'environnement. »

Les premiers coups portés à l'autonomie de gestion des communes se font d'ores et déjà sentir. Garant de ce principe constitutionnel (article

72), le Conseil constitutionnel rappelle mollement le gouvernement à l'ordre, lui enjoignant, d'ici deux ans, de « rétablir le degré d'autonomie financière des communes au niveau imposé par le législateur organique ». Fixé à 60,8 %, ce degré d'autonomie financière pourrait toutefois, avec la suppression de la taxe d'habitation, n'être déjà plus qu'un souvenir... ■

... pour servir le privé

INTERVIEW

« Oui, il y a eu une grosse perte d'autonomie »

Sergio Frigo est journaliste au *Gazzettino*, quotidien italien de la région de Venise. Il témoigne des conséquences du Pacte de stabilité interne (*patto di stabilità interno*) sur l'autonomie des communes. Mis en place par le gouvernement italien en 2010, ce « Pacte » a inspiré l'« approche contractuelle » qui pèse sur les finances locales françaises (lire ci-contre).

Quel a été l'impact du Pacte de stabilité interne sur le budget des communes en Italie ?*

Il a empêché par exemple d'entretenir les routes et les bâtiments publics, qui se sont beaucoup dégradés, provoquant de fortes critiques des habitants. Mais même les grandes infrastructures n'auraient pas pu être réalisées si elles n'avaient pu bénéficier de fonds spéciaux, entre autres européens.

Le Pacte a-t-il provoqué une perte d'autonomie des communes ?

Oui, il y a eu une grosse perte d'autonomie, car les élus n'étaient plus en mesure de choisir eux-mêmes les projets qui allaient être réalisés, sur la base des souhaits des électeurs ou des besoins des territoires. Ils n'ont pu lancer que des travaux pour lesquels des programmes de financement extérieurs aux communes étaient engagés – y compris dans des domaines non stratégiques pour les territoires.

Quels ont été les effets du Pacte sur les services publics italiens ?

Le Pacte a eu des effets sur les comptes principaux, c'est-à-dire sur les investissements, non sur les dépenses courantes, qui n'ont toutefois pas pu être augmentées par rapport aux années précédentes. Il faut signaler que les effets du Pacte se sont également fait ressentir dans le budget des Régions, qui, dans l'ensemble, ont dû réduire petit à petit leurs financements des communes.

* Traduction : Loïc Seron

Élu.e.s communistes et républicains

Les élu.es du groupe communiste vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018 : qu'elle vous apporte bonheur et bonne santé.

Malgré les mauvais choix politiques opérés par le gouvernement qui viennent lourdement impacter le pouvoir d'achat et fragiliser les conditions de vie du plus grand nombre, nous devons garder à l'esprit que d'autres chemins sont possibles.

En effet, tendre vers des choix de paix, de solidarité, de partage des richesses, d'égalité des droits constituent des éléments positifs sur lesquels il faut s'appuyer pour construire notre monde de demain. L'action des élu.es communistes est déterminée pour atteindre cet objectif. Ils s'appuient pour cela sur l'ensemble des acteurs locaux (syndicalistes, militants associatifs, acteurs culturels...) et les citoyens de notre ville qui, comme eux, pensent qu'il est urgent de changer de cap.

En 2018, les logiques de rassemblement nous permettrons d'une part d'opposer la nécessaire riposte à ceux qui divisent et d'autre part construire ensemble les jours heureux.

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Francine Goyer, Pascal Le Cousin, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Nicole Auvray, Daniel Vezie, Hubert Wulfranc, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élu.e.s Droits de cité mouvement Ensemble

Pour 2018, nos vœux de bonheur, de santé et de paix seront combatifs et fraternels.

Qui peut accepter que les plus riches viennent d'engranger mille milliards de dollars supplémentaires quand s'accroissent les inégalités, la pauvreté, le chômage dans un monde où triomphe le capitalisme financier ? L'aspiration à inventer un autre monde est réelle et forte.

L'unité de celles et ceux qui subissent ce système est possible et indispensable. Dans les semaines à venir, les travailleurs, les privés d'emploi, les retraités, les collectivités locales vont subir les effets des décisions désastreuses du pouvoir de Macron. C'est maintenant qu'il nous faut réagir dans l'unité et mettre d'autres choix politiques en débat. Des expériences nouvelles pour des projets sociaux, coopératifs, écologiques alternatifs, portés par des salariés, ouvriers, cadres, ingénieurs, chercheurs comme par des paysans, des jeunes nourris d'audace et d'inventivité se multiplient.

Formons pour cette année nouvelle des vœux qui nous obligent toutes et tous : celui de l'unité populaire, dans la riposte sociale et politique pour que reculent la pauvreté et les inégalités, et adienne aussi le silence des armes. Bonne année.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élu.e.s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le groupe des élu.e.s « Socialistes et Écologistes pour le Rassemblement » (SER) vous adresse, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une belle et heureuse année 2018.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, cette année débute par une bonne nouvelle : la population est en hausse (source PN déc 2017 / démographie 2010-2015). Notre commune s'affirme au rang des plus grandes et dynamiques de la Normandie. C'est un signe très favorable qu'il faut encourager. C'est le témoin d'une ville qui sait se moderniser tout en conservant ses valeurs de solidarité et de justice. Nos investissements préparent l'avenir et doivent être intensifiés tout en conservant une fiscalité stable. C'est ce que la majorité de gauche, à laquelle nous appartenons, réalise au quotidien.

2018 sera aussi l'année d'une bataille, celle du travail. 50 ans après les événements de 1968, où la place du travail et des salarié.e.s était déjà d'actualité face à une révolution industrielle et technique majeure, et quelques mois seulement après les ordonnances Macron qui entraînent déjà des milliers de suppressions d'emplois, il s'agira de proposer encore des alternatives au libéralisme par une gauche responsable et constructive. Vous pouvez compter sur nous !

Contact : 02 35 65 27 28

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élu.e.s vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Lors du conseil municipal de décembre, les élus SER VAG se sont abstenus sur le vote du budget communal afin d'alerter l'ensemble de la population de Saint-Étienne-du-Rouvray par rapport à la politique générale d'austérité dirigée par le gouvernement contre les collectivités locales. Sans remettre en cause les choix de répartition de l'enveloppe globale effectués par la majorité municipale, nous avons exercé notre droit d'alerte quant à la situation financière de la commune et à l'insuffisance des dotations de l'État, conséquences de l'ensemble des politiques d'austérité menées par tous les gouvernements successifs. Macron fait pire sans doute, et nous n'en pouvons plus de cette accumulation d'attaques contre l'ensemble des classes populaires. Paradis fiscaux pour une minorité, rafales de hausses pour la majorité.

De ce monde-là, injuste et fait pour les riches, nous n'en voulons pas. À Saint-Étienne-du-Rouvray, comme partout, les difficultés sociales explosent. Nous déterminé.e.s à construire un vaste mouvement de colère contre ces politiques destructrices de nos droits sociaux et démocratiques. C'est le souhait que nous formulons pour démarrer cette nouvelle année 2018 : qu'elle soit belle, rebelle et solidaire !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON A SAVOIR

Attention aux faux sites internet administratifs

Des sites commerciaux essaient de tromper les usagers en prenant l'apparence d'un site officiel. La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) rappelle aux consommateurs d'être attentifs vis-à-vis de certains sites commerciaux qui essaient de les tromper en prenant l'apparence d'un site officiel (usage du drapeau bleu-blanc-rouge, de la Marianne, référence à des ministères...). Par ailleurs, concernant la carte grise, il est conseillé de faire attention aux sites web qui ne sont pas habilités par le ministère de l'Intérieur.

Exposition de pigeons voyageurs

L'émouchet stéphanois organise son exposition annuelle de pigeons voyageurs les 2, 3 et 4 février à la salle festive. Au programme : vendredi 2 février, visite des enfants des groupes scolaires Paul-Langevin et Frédéric-Rossif, concours de dessins des enfants qui seront présentés le dimanche. Samedi 3 février de 9 à 18 heures : sélection des pigeons, suivie le soir d'un classement à huis clos. Dimanche 4 février de 10 à 17 heures : présentation au public de l'exposition des plus beaux pigeons, l'après-midi vente de pigeons aux enchères, au profit de l'association, suivie de la remise des prix aux lauréats. Tout le week-end, présentation de divers stands de vins, ainsi que de nombreux produits colombophiles, allant de la nourriture aux équipements électroniques les plus modernes.



▼
28 949

En ce début d'année 2018, la population totale de Saint-Étienne-du-Rouvray s'élève à 28 949.



TRANSPORTS EN COMMUN PERMANENCE DE LA TCAR



Des agents de la TCAR seront présents à la maison du citoyen mardi 16 janvier de 9 à 12 heures. Ils conseilleront les usagers dans l'achat des titres de transport les mieux appropriés à leurs besoins et les guideront dans leurs déplacements.

Pour recharger la carte Astuce, penser à se munir de : la carte Astuce, des documents utiles pour l'étude des droits (avis d'imposition 2017 et avis de situation Pôle emploi daté de moins de huit jours, livret de famille ou attestation RSA/attestation Caf, ou CMU-C ou carte AME) ; pour les paiements par prélèvement : un RIB et le paiement de la première mensualité (espèces, chèque ou carte bancaire). Pour ceux qui n'ont pas de carte Astuce : une photo d'identité, un justificatif de domicile, la carte d'identité ou passeport.

COLLECTE DÉCHETS VERTS

La prochaine collecte des déchets verts aura lieu vendredi 19 janvier.

Agenda

SANTÉ

JEUDI 11 ET LUNDI 15 JANVIER

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, jeudi 11 janvier de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat, et lundi 15 janvier de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SENIORS

JEUDI 18 JANVIER

Thé dansant

Organisé par le club Geneviève-Bourdon, le thé dansant se déroulera à la salle festive à partir de 14 heures. Il sera animé par l'orchestre duo Friant. Entrée Libre.

DIMANCHE 28 JANVIER

Thé dansant

Le thé dansant de l'Association amicale des anciens apprentis SNCF a lieu de 14 h 30 à 18 h 30 à la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Sotteville-lès-Rouen.

► Entrée: 10 €. Réservations au 02 35 92 94 43 ou au 06 71 48 18 26, par courrier à Simone Landais, 32 rue Édouard-Vaillant, 76800 Saint-Étienne-du-Rouvray ou dimanche 28 janvier de 10 à 11 heures, dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville de Sotteville-lès-Rouen.

LUNDI 5 FÉVRIER

Sortie au cinéma



Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour le film *Raid dingue* de Dany Boon. Prix de la place: 2,50 €, transport compris.

► Réservations lundi 29 janvier uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles.

JEUDI 8 ET VENDREDI 9 FÉVRIER

Repas animés

Les repas animés auront lieu jeudi 8 février au foyer-restaurant Ambroise-Croizat et vendredi 9 février au foyer-restaurant Geneviève-Bourdon. Les repas seront animés par l'orchestre Duo Lacroix. Prix du repas: tarification solidaire ou 7,20 € le repas et 1,25 € par boisson pour les convives occasionnels.

► Réservations à partir de mercredi 31 janvier uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles.

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 27 JANVIER

De la plume à l'ordinateur



L'atelier Histoire et patrimoine du centre Georges-Déziré présente l'évolution des écoles élémentaires stéphanoises du XVIII^e siècle au XXI^e siècle, tant publiques que privées. Chacun pourra se remémorer ses instants d'école grâce aux nombreuses photos prêtées par les Stéphanois.

► Espace Georges-Déziré. Entrée libre. Renseignements au 02 35 02 76 90.

JUSQU'AU 21 FÉVRIER

Exposition de l'UAP – Jean-Pierre Schneider

Lire p. 9.

DU 15 JANVIER AU 10 FÉVRIER

Les fêtes françaises

Dans le cadre de la thématique 2018 du centre socioculturel Georges-Brassens « Jours de fête

et vivre ensemble », une exposition sur les fêtes françaises est proposée, réalisée par le centre socioculturel.

► Centre socioculturel Georges-Brassens. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 17 33.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 13 JANVIER

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MULTIMÉDIA

SAMEDI 27 JANVIER

MédiaThéCafé

L'atelier multimédia propose la découverte du réseau social Pinterest. Fondé sur le partage d'images, il peut se révéler source d'inspiration pour ses projets et centres d'intérêts. Cet atelier s'adresse à un public sachant évoluer sur Internet.

► 10 heures, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Places limitées à 8 personnes. Renseignements et réservations dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

THÉÂTRE

MARDI 23 JANVIER

Andromaque (Un amour fou)



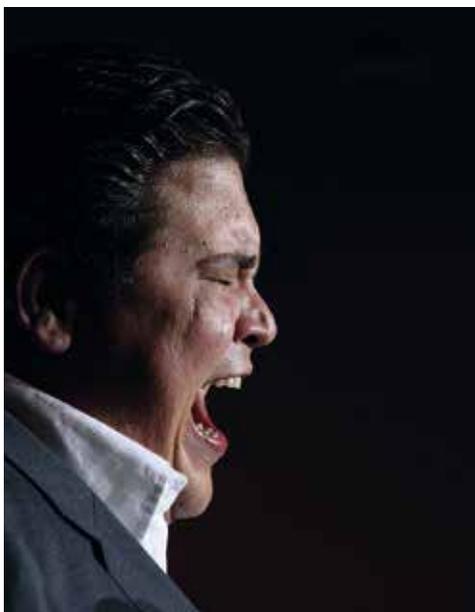
Une troupe de théâtre répète *Andromaque*... Matthieu Cruciani nous propose une mise en abyme audacieuse de la célèbre tragédie de Racine, mêlant théâtre, musique et vidéo, et nous promet « un spectacle vif, engagé, charnel (...) Une pièce de déraison, de lignes franchies, de trouble, d'inquiétude. Un spectacle sur l'envie de vivre ». Par la compagnie The Party.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie: 02 32 91 94 94.

FADO

MARDI 30 JANVIER

Ricardo Ribeiro



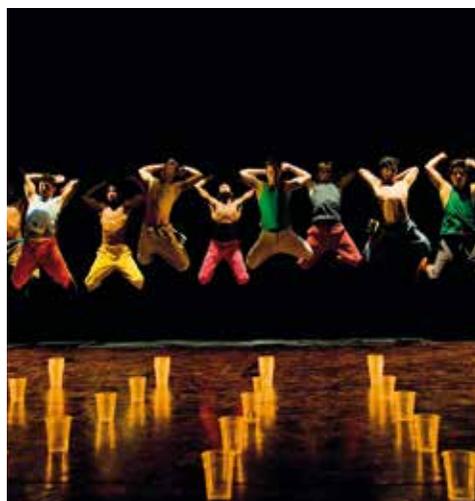
La nouvelle étoile du fado portugais, c'est lui! D'origine gitane, Ricardo Ribeiro poursuit son ascension fulgurante dans le panthéon très fermé du genre lisboète.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

DANSE HIP-HOP

JEUDI 11 ET VENDREDI 12 JANVIER

Correria Agwa | Mourad Merzouki



Show devant! Le Brésil s'invite au Rive Gauche! Sur la scène, le chorégraphe Mourad Merzouki réunit dix jeunes danseurs de Rio de Janeiro qui excellent aussi bien en hip-hop qu'en capoeira ou en samba. Une même soirée pour deux pièces, Correria et Agwa, et un festival de prouesses et de virtuosité.

► 20 h 30, Le Rive Gauche.
Billetterie : 02 32 91 94 94.

DANSE PARTICIPATIVE

VENDREDI 2 FÉVRIER (PHOTO POSSIBLE)

Partituur | Ivana Müller

Un parcours chorégraphique ludique créé par et pour ses jeunes spectateurs. Equipés d'un casque audio, les enfants (et les adultes) doivent répondre à leur manière aux consignes qui leur sont chuchotées à l'oreille. La diversité des imaginaires, la spontanéité des réactions et quelques bonnes surprises réinventent l'œuvre à chaque fois.

► 19 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie :
02 32 91 94 94.



ANIMATIONS

VENDREDI 26 JANVIER

Pierrade

L'Association du centre social de La Houssière propose un repas « pierrade » de 12 heures à 13 h 30 et de 19 heures à 21 h 30. 5 € par adulte et 3 € pour les enfants de moins de 12 ans.

► Renseignements et réservations au
02 32 91 02 33. Apporter thé/café, gâteau ou
boisson sans alcool.

SAMEDI 27 JANVIER

Manille coinchée

Le concours de manille coinchée en individuel du comité des quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre a lieu à 14 heures à la salle Coluche de l'espace des Vaillons. Ouverture des portes à 13 h 30.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Mounir Aabbadi et Zohra Ghorzi.

NAISSANCES

Kahila Amara, Thya Anquetil, Gabriella Brument, Leonie Cobo, Ilyana Daoudi, Soukaïna Daoudi, Diogo Fresnaye, Agathe Gérard, Théo Govain Hugnet, Diego Mahieu.

DÉCÈS

Jocelyne Vatinel, Gérard Koch, Jacques Crevon, Jean Cohen, Roger Houssin, Marcel Boulanger, Claude Malassigné, Yamina Jahed, Denise Lecomte, Luisa Escobar-Munoz, Mohamed Hammadi, Brigitte Rackelboom, divorcée Swelam, Michel Chauvet, Michel Larchevêque.

Mireille Quinquenel (à gauche), éducatrice référente famille aux Nids et Laurence Izambard (à droite), en charge des publics au Rive Gauche, ont accompagné (de gauche à droite) Clément Mauger, Aurélie, Sonia et Brian Dumontier dans le cadre d'un atelier de danse baroque.



PHOTO : J.-P. S.

LE RIVE GAUCHE

La culture en actions

Le plus souvent en toute discrétion, les ateliers d'action culturelle mis en place par le Rive Gauche n'en sont pas moins essentiels pour accompagner en particulier celles et ceux qui éprouvent des difficultés à franchir les portes des théâtres et des lieux de création artistique.

Les coulisses de l'info

En dehors des temps de représentation de théâtre, de musique et de danse, une partie de l'activité du Rive Gauche repose aussi sur des ateliers d'action culturelle à destination de tous les publics. Mais est-il possible d'évaluer le bilan de cet engagement qui se veut à la fois militant et solidaire ?

« **N**ous faisons en sorte de tendre la main aux gens et de leur dire : vous êtes ici chez

vous ! » C'est le message que Laurence Izambard, en charge de l'accueil des publics, s'efforce de faire passer à toutes celles et tous ceux qui ne connaissent pas encore Le Rive Gauche. « Depuis vingt-quatre ans, nous avons toujours été un théâtre militant. L'action culturelle fait partie de cet engagement et au-delà de

notre volonté de défendre la culture pour tous et le service public, c'est la question de l'artiste citoyen qui est en jeu. »

« N'exclure personne »

Concrètement, toutes les générations se retrouvent au sein du théâtre stéphanois pour des stages et des ateliers de découverte. Les participants viennent de Saint-Étienne-du-Rouvray, Déville-lès-Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Mont-Saint-Aignan ou Rouen. Une action discrète en apparence mais qui s'appuie sur des liens forts tissés

avec les artistes, les associations locales, les représentants de l'Éducation nationale et les habitants.

« *Quand Le Rive Gauche est devenu une scène conventionnée danse en 2002, il nous a semblé important de sensibiliser les publics et de les accompagner dans la découverte de cette discipline qui peut sembler difficile d'accès* », précise Laurence Izambard. Une ambition qui n'a pas cessé de se renouveler depuis en s'ouvrant à un public de plus en plus large. « *Nous essayons d'être vigilants sur nos propositions afin de n'exclure personne et d'intégrer à chaque fois des personnes nouvelles* », insiste Camille Gorde, chargée d'action culturelle au Rive Gauche.

« Sortir de son quotidien »

Ainsi depuis 2016, un partenariat s'est installée avec l'association Les Nids qui œuvre dans le champ de la protection de l'enfance et de l'accompagnement des familles. En décembre, Sonia Dumontier et ses deux enfants Aurélie et Brian ont

participé à un atelier de danse baroque et contemporaine au Rive Gauche. « *Il n'y a pas que la danse, explique Sonia Dumontier. C'est agréable aussi de voir d'autres personnes, de sortir de son quotidien et de faire des choses différentes.* » Aurélie, 11 ans, estime que « *pratiquer une activité artistique, ça peut nous aider à l'école et dans la vie. C'est comme un divertissement où on apprend plein de choses.* » Clément Mauger, 11 ans, complète en reconnaissant que « *ça aide aussi à décrocher des écrans d'ordinateur et de console* ». La question qui reste en suspens revient à savoir cette action marquera ses effets dans le temps. « *C'est difficile pour moi de me dire que je peux aller au spectacle toute seule, confie Sonia Dumontier. Je n'ose pas, je ne me sens pas à ma place. Il y a le regard des autres. Mais là je sens que je suis prête à aller au spectacle avec mes enfants.* » Pari gagné. Et le mot de la fin revient à Aurélie : « *Je crois que s'il n'y avait plus de théâtre, ce serait la fin du monde.* » ■

JUMELAGE AVEC LE COLLÈGE PICASSO En dansant

« *Avant on n'avait pas le sens de cette danse mais dès que j'ai su l'histoire j'ai trouvé l'intensité dans le geste* », explique Margot, une jeune élève du collège Pablo-Picasso. Elle participait le 30 novembre dernier à un atelier d'action culturelle organisé en partenariat avec Le Rive Gauche. Buru Mohlabane, un danseur sud-africain de la compagnie Via Katlehong, était là pour mettre en place une chorégraphie et partager un peu de son expérience des quartiers Est de Johannesburg. Cette action s'inscrit dans le cadre d'un jumelage mis en place depuis quatre ans avec le collège Pablo-Picasso.



Lors d'un atelier, une classe du collège Pablo-Picasso a découvert la Pantsula, une danse de réaction à l'apartheid conçue et pratiquée dans les townships (bidonvilles) de Johannesburg.

PHOTO: J.-P.S.

INTERVIEW

« Un temps à part »

David Lerat, danseur et intervenant pédagogique pour la compagnie Béatrice Massin.

Comment appréhendez-vous les ateliers d'action culturelle ?

J'ai pris en charge en novembre 2017 un atelier de danse baroque proposé par Le Rive Gauche et la compagnie Fêtes galantes. Il s'agissait de créer d'abord un lien d'échange entre les enfants et les parents qui participaient.

Dans ce genre d'atelier, l'artiste a aussi un rôle de relais entre la pratique artistique et le spectacle lui-même. Il est question de susciter de la curiosité et de l'envie. À la fin, l'objectif est d'inciter un nouveau public, éloigné des lieux et des pratiques culturelles, à franchir les portes d'un théâtre, ce qui n'est pas si simple. Quels que soient les signes de désengagements de l'État dans la vie culturelle, ce genre d'actions reste pour moi essentielles puisqu'il s'agit d'un partage plus direct entre le public et l'artiste, un temps à part, un moment privilégié.

Quelles sont les bonnes conditions pour développer ces activités ?

C'est aussi un travail d'échange avec la structure culturelle qui accueille l'artiste. Ces actions sont à mes yeux plus marquantes sur des expériences longues notamment en milieu scolaire. Une intervention régulière de l'artiste au sein d'une classe crée un véritable engagement de toute une classe et de l'équipe enseignante. Il s'agit de travailler ensemble, de compter les uns sur les autres et de se soutenir. Le domaine artistique et notamment la danse permettent ce genre d'échanges, de travail d'écoute. Nous sommes conscients depuis longtemps de l'importance de cet engagement mais c'est peut-être encore plus essentiel aujourd'hui.

En images

Visages de mondialisation



La création des métropoles françaises en 2015 s'inscrit dans un processus plus large de mondialisation qui s'appuie sur des réseaux d'influence aussi bien dans le champ de l'économie, de la culture, de l'urbanisme et de la technologie. Traversée par des réseaux de communication numérique, des routes, des ponts et par un fleuve, connectée directement à la Manche, la Métropole rouennaise brasse discrètement un nouveau prolétariat de marins et de chauffeurs routiers venus du monde entier pour alimenter ce mutant institutionnel qui concentre les services et les richesses.

Retrouvez le diaporama des photos de Jean-Pierre Sageot et Jérôme Lallier sur saintetiennedurouvray.fr